

LE NUMÉRO JURIDIQUE ET SOCIAL

LA MÉDIATION ANIMALE

La médiation animale est désormais reconnue par de nombreux travailleurs sociaux pour ses bienfaits. Les personnes qui se trouvent en situation de fragilité physique, psychique ou sociale éprouvent souvent des difficultés à communiquer avec autrui mais se sentent plus souvent en confiance avec un animal. « L'écoute » de l'animal apaise quand prendre soin de lui est socialement reconnu et valorisé. Réalisé en partenariat avec la fondation Adrienne et Pierre Sommer, ce numéro juridique des ASH recense les obligations et les bonnes pratiques des professionnels qui interviennent dans les secteurs du social et du médico-social avec des animaux. Il vous propose aussi un retour en arrière pour revenir sur la naissance de ce type de médiation. Il offre enfin des pistes de réflexion sur les enjeux futurs quant à la qualité des formations, des qualifications et des certifications.

EN PARTENARIAT AVEC

CAHIER 2 • N° 3175 • 11 SEPTEMBRE 2020

AUTEURS

Fondation ADRIENNE
ET PIERRE SOMMER



Auteurs :
VIRGINIE CHAMPION,
JACQUES DRAUSSIN,
CLAUDINE COLOZZI

Contrat de partenariat
2020-00000008922

NUMÉRO SPÉCIAL DES ACTUALITÉS SOCIALES HEBDOMADAIRES (ASH) SUR LA MÉDIATION ANIMALE

INTRODUCTION	7	SECTION 2 CHEVAL ET MÉDIATION ANIMALE	20
CHAPITRE 1 LA MÉDIATION ANIMALE : DÉFINITION, PÉRIMÈTRE, HISTOIRE	9	§ 1. ÉTHOLOGIE ET THÉRAPIE AVEC LE CHEVAL	20
SECTION 1 DÉFINITION ET TERMINOLOGIE	10	§ 2. LES ACTIVITÉS DE MÉDIATION AVEC LE CHEVAL	21
SECTION 2 UNE RELATION TRIANGULAIRE	11	SECTION 3 TRAVAILLER EN MÉDIATION AVEC DES ÂNES	21
SECTION 3 MÉDIATION ANIMALE : UNE BRÈVE CHRONOLOGIE DES DÉBUTS	13	SECTION 4 L'ESSOR DES FERMES PÉDAGOGIQUES	24
CHAPITRE 2 AU CŒUR DU DISPOSITIF : L'ANIMAL	15	A. Sensibiliser les plus jeunes25	
SECTION 1 CHIEN ET MÉDIATION ANIMALE	16	B. Des effets bénéfiques pour les personnes en difficulté25	
§ 1. QUELQUES NOTIONS D'ÉTHOLOGIE CANINE	16	C. Prendre soin des animaux.....25	
A. Les sens.....16		SECTION 5 GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX	27
B. Les émotions et les comportements.....16		CHAPITRE 3 LA FORMATION DES INTERVENANTS EN MÉDIATION ANIMALE	29
§ 2. LE RÔLE DU CHIEN DANS LA MÉDIATION ANIMALE	17	SECTION 1 LES BONNES QUESTIONS À SE POSER AVANT DE SE LANCER DANS UNE FORMATION EN MÉDIATION ANIMALE	30
§ 3. À CHAQUE CHIEN SA FONCTION	19	A. Questions sur mon projet30	
§ 4. L'ÉDUCATION DES CHIENS	19	B. Questions sur ma future formation30	
A. Les bases de l'éducation canine19		SECTION 2 LES FORMATIONS EN MÉDIATION ÉQUINE	30
B. L'exemple d'Handi'Chiens19			

§ 1. LES FORMATIONS ET BREVETS PROPOSÉS PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.....30

- A. Le Brevet Fédéral d'Encadrement
Equi-Handi (BFEH).....31
- B. Le Brevet Fédéral d'Encadrement
Equi Social (BFES).....31
- C. Devenir médiateur équin31

§ 2. LA FÉDÉRATION NATIONALE DES THÉRAPIES AVEC LE CHEVAL (FENTAC)31

§ 3. PROFESSION : ÉQUICIEN.....32

- A. Observer les interactions avec les chevaux.....32
- B. Un nouveau métier : équicien32
- C. Obtenir l'inscription dans
la certification professionnelle33
- D. Formation initiale ou formation continue.....33
- E. Le contenu des enseignements.....34

SECTION 3

LES FORMATIONS EN MÉDIATION CANINE.....34

- A. Profession : praticien en médiation canine.....35

§ 1. LA MÉDIATION CANINE, UN SECTEUR ENCORE PEU PROFESSIONNALISÉ35

§ 2. UNE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE.....35

§ 3. DES PROFILS TRÈS DIVERS.....37

§ 4. LA MÉDIATION CANINE DOIT S'INSCRIRE DANS UN PROJET D'ÉQUIPE.....37

SECTION 4

LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES37

SECTION 5

QUELQUES ORGANISMES DE FORMATION À LA MÉDIATION ANIMALE.....38

CHAPITRE 4 MONTER UN PROJET DE MÉDIATION ANIMALE.....39

SECTION 1

LES QUESTIONS À SE POSER ET LES GRANDES ÉTAPES.....40

- A. Pourquoi ce projet?40
- B. Est-il réalisable?40
- C. Le contenu40
- D. Le choix de l'animal.....40
- E. Quelle organisation?40
- F. Le plan de financement.....40
- G. La mise en conformité légale40
- H. La concertation40
- I. Le suivi et l'évaluation.....41

SECTION 2

FINANCER UN PROJET DE MÉDIATION ANIMALE : LE RÔLE CLÉ DE LA FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER.....41

SECTION 3

LES RÈGLES D'HYGIÈNE À RESPECTER45

- A. Risques liés à l'être humain46
- B. Risques liés au chien.....46
- C. Risques liés au chat46
- D. Risques liés aux chevaux, ânes46
- E. Risques liés aux lapins, rongeurs.....46
- F. Risques liés aux NAC
(nouveaux animaux de compagnie)46
- G. Risques liés aux poules et aux oiseaux.....46
- H. Risques liés aux poissons46
- I. Mesures pour l'animal.....46
- J. Mesures pour les bénéficiaires
de la médiation animale.....47
- K. Mesures pour le personnel et les intervenants
en médiation animale.....47
- L. Mesures pour l'établissement48
- M. Mesures pour l'admission
de l'animal de compagnie du résident.....48

CHAPITRE 5 LA MÉDIATION ANIMALE ET LES ENFANTS49

SECTION 1

LE RÔLE DE L'ANIMAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT50

§ 1. JUSQU'À 4 ANS50

§ 2. À PARTIR DE 5-6 ANS50

§ 3. À L'ADOLESCENCE.....51

SECTION 2

LA MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS DES ENFANTS.....52

§ 1. LES ENFANTS CRAINTIFS ET INHIBÉS52

§ 2. LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ52

§ 3. LES ENFANTS HYPERACTIFS53

§ 4. QUEL ANIMAL POUR QUELS ENFANTS ET QUELLE MÉDIATION?.....53

SECTION 3

DES EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES AUPRÈS D'ENFANTS53

§ 1. DES CHIENS À LA CRÈCHE.....53

§ 2. DES CHEVAUX AU COLLÈGE.....54

§ 3. AIDER L'ENFANT À PROGRESSER AVEC L'ANIMAL55

CHAPITRE 6 MÉDIATION ANIMALE ET HANDICAP57

SECTION 1 LE HANDICAP : DÉFINITION ET ÉTAT DES LIEUX	58
§ 1. HANDICAPS ET TROUBLES CONCERNÉS	58
§ 2. LA SITUATION DU HANDICAP EN FRANCE	58
SECTION 2 LA MÉDIATION ANIMALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES	58
§ 1. DES ANIMAUX SUR LES LIEUX DE SOINS	58
§ 2. QUELS BÉNÉFICES ?	59
SECTION 3 AUTISME ET MÉDIATION ANIMALE	59
SECTION 4 SUR LE TERRAIN, DES ACTIONS DE MÉDIATION ANIMALE	60
§ 1. EXPÉRIENCES DE MÉDIATION ANIMALE EN SERVICE DE PSYCHIATRIE À L'HÔPITAL	60
A. Médiation canine au Centre Hospitalier d'Amiens	60
B. Des chevaux en psychiatrie	61
C. À Poitiers, un programme de médiation animale multidimensionnel	61
D. Gandalf, un chien pour apprendre à lire et à compter.....	62
§ 2. MÉDIATION ANIMALE EN INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME).....	62
A. Un chien et un jeu pour aider les jeunes en grande difficulté de langage et de communication	62
B. Une ferme pédagogique en Institut médico-éducatif (IME).....	62
§ 3. D'AUTRES EXPÉRIENCES DE MÉDIATION ANIMALE.....	63
A. Aux Papillons Blancs, la médiation animale est une évidence	63
B. Eveiller par les animaux	63
C. Des ânes pour faciliter la prise en charge de personnes fortement handicapées.....	63
D. E-mail, un chien pour se reconnecter à la société.....	64
CHAPITRE 7 MÉDIATION ANIMALE ET PERSONNES AGÉES	65
SECTION 1 DES ANIMAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RÉCEVANT DES PERSONNES AGÉES : UNE TENDANCE DE FOND	66
SECTION 2 LES OBJECTIFS DE LA MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS DES PERSONNES AGÉES	66
SECTION 3 LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL DE L'ANIMAL	67
SECTION 4 SUR LE TERRAIN, DES EXPÉRIENCES DE MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS DE PERSONNES AGÉES	67
§ 1. PASSION A RÉVOLUTIONNÉ EN PROFONDEUR LE FONCTIONNEMENT DE LA ROSELIÈRE.....	67
§ 2. LE CHIEN EST UN FACILITATEUR DE L'EXPRESSION ÉMOTIONNELLE	68
§ 3. DES POULETTES CITOYENNES ET UN CHEVAL ANTI-DÉPRESSEUR	70
CHAPITRE 8 JUSTICE ET MÉDIATION ANIMALE	71
SECTION 1 LA MÉDIATION ANIMALE EN PRISON	72
§ 1. QUELQUES PIONNIERS DE LA MÉDIATION ANIMALE EN PRISON.....	72
A. À Strasbourg, une expérience pionnière qui dure depuis 11 ans	72
B. À Arles, des chevaux au cœur d'une prison pour les longues peines	74
C. À Rennes, médiation équine et canine pour servir la mission de réinsertion.....	75
§ 2. IMPLICATION ET RESENTI DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE	78
A. Pas de médiation animale en prison sans l'implication de la direction	78
B. Le ressenti des surveillants.....	79
§ 3. QUAND L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ENCOURAGE LA MÉDIATION ANIMALE.....	82
A. La médiation animale s'inscrit dans la formation des personnels pénitentiaires	82
B. Un comité de pilotage pour cadrer les projets et harmoniser les objectifs	83
C. Un référentiel métier pour les intervenants en médiation animale.....	85
SECTION 2 LE CHIEN D'ASSISTANCE JUDICIAIRE	86
§ 1. UN CHIEN POUR METTRE EN CONFIANCE LES VICTIMES ET LIBÉRER LEUR PAROLE LORS DES ENQUÊTES ET AU TRIBUNAL : UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN.....	86
§ 2. LOL, PREMIER CHIEN D'ASSISTANCE JUDICIAIRE EN FRANCE.....	87
CHAPITRE 9 LA MÉDIATION ANIMALE POUR RECRÉER DU LIEN DANS LA CITÉ ET RESTAURER LA CITOYENNETÉ	89
SECTION 1 RENCONTRE AVEC BOUZIANE BELGHORZI, RESPONSABLE DES LOISIRS POPULAIRES À DÔLE	90

SECTION 2 APPRENDRE UN MÉTIER GRÂCE AU CHEVAL	93	SECTION 1 DES ANNÉES SOIXANTE À NOS JOURS, LA RECHERCHE SUR LA MÉDIATION ANIMALE	106
SECTION 3 LA BERGERIE DE FAUCON AVEC LE PÈRE GUY GILBERT	93	SECTION 2 LA MÉDIATION ANIMALE INTÉRESSE LE MONDE DE LA RECHERCHE	108
SECTION 4 ALAIN LAMBERT ET SES CHIENS : DE L'ÉDUCATION CANINE À LA MÉDIATION ANIMALE	94	CHAPITRE 12 LE REGARD TRANSVERSAL DU PSY : QUESTIONS À SERGE TISSERON ...	111
CHAPITRE 10 L'ÉVALUATION DES ACTIONS DE MÉDIATION ANIMALE	97	CHAPITRE 13 DES NOUVELLES DE L'ÉTRANGER	115
SECTION 1 FIXER DES OBJECTIFS : INDISPENSABLE	98	SECTION 1 LA MÉDIATION ANIMALE EST EN EXPANSION PARTOUT DANS LE MONDE	116
SECTION 2 ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE BÉNÉFICIAIRE ET L'ÉQUIPE SOIGNANTE	98	SECTION 2 À GREEN CHIMNEYS AUX ÉTATS-UNIS : LA MÉDIATION ANIMALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL DES JEUNES	117
SECTION 3 QUATRE CHIENS, DEUX POULES, POUR UN TRAVAIL AU LONG COURS EN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE	99	SECTION 3 EN ITALIE, MÉDECINE HUMAINE ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRE COLLABORENT ÉTROITEMENT	118
SECTION 4 IL EST DIFFICILE D'ÉVALUER SCIENTIFIQUEMENT UNE ACTION DE MÉDIATION ANIMALE	101	SECTION 4 LA MÉDIATION ANIMALE EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE	121
CHAPITRE 11 LA RECHERCHE SUR LA MÉDIATION ANIMALE	105		

Il ne suffit pas d'avoir un chien ou deux lapins chez soi pour s'auto-proclamer du jour au lendemain intervenant spécialisé en médiation animale. Au cœur de la relation qui s'instaure entre l'humain et l'animal, l'intervenant doit avoir de solides connaissances tant du côté humain que du côté animal.

La médiation animale est souvent vécue comme une spécialité qui vient compléter et enrichir un parcours professionnel déjà commencé. Des formations existent, elles sont même très nombreuses. À chacun de déterminer ce qui lui convient en fonction de ses besoins et de ses projets.

SECTION 1

LES BONNES QUESTIONS À SE POSER AVANT DE SE LANCER DANS UNE FORMATION EN MÉDIATION ANIMALE

Il existe de très nombreuses formations à la médiation animale. Elles sont de durée et de qualité variables. Avant de vous lancer dans une formation, il est préférable de se poser les bonnes questions. Et pour cela, il vaut mieux avoir un projet bien précis en tête. C'est en fonction de ce projet que les besoins de formation apparaîtront.

A. Questions sur mon projet

- Pourquoi me lancer dans une formation ?
- Quelles sont mes connaissances actuelles en matière de médiation animale ?
- Quelles sont les connaissances qui me font défaut ? Que me manque-t-il ?

► Quelles sont mes attentes : ai-je besoin d'apports théoriques ou pratiques ?

► Comment cette formation s'inscrira-t-elle dans ma pratique professionnelle ?

B. Questions sur ma future formation

► Quel est le contenu du programme ? Éthologie, bien-être animal, mises en situation sur le terrain ?

► Y aura-t-il des séances pratiques avec mon propre animal ?

► Les formateurs proposés : quels sont leur parcours, leur expérience en médiation animale, leur légitimité ?

► Quelle est la durée de la formation ? Son coût ?

► Débouchera-t-elle sur une certification professionnelle ?

► Quel accompagnement recevrai-je dans l'élaboration de mon futur projet de médiation animale ?

► Des témoignages d'anciens participants à la formation sont-ils disponibles ? Combien ont réalisé un projet ?

SECTION 2

LES FORMATIONS EN MÉDIATION ÉQUINE

§ 1. LES FORMATIONS ET BREVETS PROPOSÉS PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

Les activités avec les équidés démontrent chaque jour l'intérêt et les bienfaits des poneys et chevaux dans la prise en soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en difficultés

QU'EST-CE QU'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ?

Une certification professionnelle est la reconnaissance, par une attestation matérialisée, d'une maîtrise professionnelle par une autorité identifiable, à la suite d'un processus de vérification de cette maîtrise basée sur un référentiel d'activités/compétences et de certification. La certification vise la validation des compétences professionnelles au sens du Code du travail. La loi définit deux sortes de certifications : les certifications professionnelles, enregistrées au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) permettant une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles et qui sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité (Art. L.6113-1). Et les certifications et habilitations, enregistrées au répertoire spécifique, correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles (Art 6113-6).

Les certifications professionnelles en France sont organisées en 3 registres :

- 1 - Les diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État et créés après avis d'instances consultatives dans lesquelles siègent les organisations déclarées représentatives d'employeurs et de salariés.
- 2 - Les certificats de Qualification Professionnelle élaborés dans le cadre des branches professionnelles.
- 3 - Les diplômes et titres élaborés par les organismes publics ou privés de formation.

D'après l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle, les certifications professionnelles sont des « repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences et constituent des indicateurs de qualification et de capacités à occuper un emploi. Elles concourent ainsi à la sécurisation des parcours et de l'évolution professionnels ».

psycho-sociales. L'utilisation du cheval à des fins d'insertion et de soins est aujourd'hui une réalité quotidienne dans de nombreux centres équestres. Consciente de cette réalité, la Fédération Française d'Équitation (FFE) a créé un service dédié, Cheval et Diversité (cheval, handicap, soins et inclusion). Ce faisant, elle souhaite favoriser la mise en réseau, rapprocher les différents acteurs, développer et valoriser l'ensemble des activités, fluidifier le parcours des personnes en situation de handicap ou en difficultés psycho-sociales.

La FFE a par ailleurs fortement investi le champ de la formation professionnelle. Elle propose des contenus de formation qui visent à rapprocher les acteurs et à accompagner la montée en compétences et connaissances des professionnels de la Médiation Avec les Equidés (MAE). Ainsi, des formations sont-elles proposées pour les professionnels équestres et les professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

A. Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi (BFEEH)

Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de **handicap**. Il veut répondre de manière pragmatique à leurs besoins de « terrain ».

La formation suivie leur permet d'appréhender les enjeux particuliers liés à la « différence » occasionnée par le handicap. Elle porte sur les différentes formes de handicaps, ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs... L'objectif est de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.

Le dispositif comprend des modules de formation et une certification. Le BFEEH existe dans deux mentions possibles :

- Mention Handi mental : public en situation de handicap mental
- Mention Handi moteur ou sensoriel : public en situation de handicap moteur ou sensoriel.

B. Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Social (BFEEES)

Cette formation est destinée aux personnes souhaitant accueillir au sein de leur structure, des publics en difficulté sociale ou en insertion et développer des projets avec les structures spécialisées.

Le dispositif comprend des modules de formation et une certification. Il permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention du public en difficulté sociale en leur donnant les éléments essentiels sur la connaissance des publics et des partenaires, la conception d'un projet, la mise en œuvre des interventions et le bilan post-déroulement.

C. Devenir médiateur équin

La FFE met en place une nouvelle formation certifiante accessible aux professionnels équestres et aux professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux. La première promotion sera accueillie en septembre 2020 sur le Parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron (41).

D'une durée de 546 heures, comprenant 140 heures de stages, cette formation longue est composée de 6 modules théoriques et pratiques. Elle conduit au diplôme de Médiateur Equin et vise l'interdisciplinarité des pratiques centrées sur le parcours individualisé. Le cursus de formation permet d'assurer une complémentarité professionnelle entre le domaine du sport et celui du secteur sanitaire, social et médico-social. Le diplôme de médiateur équin est délivré au titre des mentions suivantes :

- Activités équestres (AE)
- Equithérapie/hippothérapie (EH)

§ 2. LA FÉDÉRATION NATIONALE DES THÉRAPIES AVEC LE CHEVAL (FENTAC)

La formation proposée par la FENTAC est la doyenne de la spécialité, et la plus répandue. C'est à ce titre que sa co-présidente, Brigitte Martin, en définit les caractéristiques :

« La formation FENTAC est réservée aux détenteurs d'un diplôme d'État (santé, médico-social). Nous leur demandons de posséder le niveau galop 3, car pour devenir thérapeutes avec le cheval, nous pensons que des compétences équestres poussées ne sont pas obligatoires. La formation de 600 heures sur 3 années de cycle se répartit en modules et en

stages. Les modules théoriques et pratiques s'intercalent selon le calendrier et les disponibilités des stagiaires. Nos 6 modules théoriques ont 3 fils conducteurs :

► Le travail corporel permet aux stagiaires de faire la part de leurs difficultés et de celles des patients, et d'apprendre à tenir compte des signes corporels émis par les autres.

► Le travail avec les chevaux permet de mettre parfois en application ce qui a pu être expérimenté en salle. Les mises en situation dans les rôles d'accompagnateur, de patient ou d'observateur, permettent de vivre et d'analyser les propositions qu'on peut faire aux patients.

► Le travail d'analyse des pratiques permet de prendre du recul sur ce qui se vit en séances. Puisque nos étudiants sont des professionnels, la formation se veut la plus interactive possible. Elle ne vise pas à « formater ». Dans les cas où nous repérons de réelles difficultés chez un étudiant, nous suggérons à l'intéressé un travail psychothérapeutique ou psycho corporel, extérieur bien sûr à la FENTAC.

Deux types de stages (observation et implication), d'un volume global de 182 heures, donnant lieu chacun à un rapport écrit et à une évaluation complètent le cursus, qui se clôt par la soutenance d'un mémoire de 40 pages minimum. Les personnes reçues obtiennent 2 attestations : une attestation de la FENTAC et une attestation de l'Association de formation permanente de l'enseignement de la psychomotricité, l'université qui valide notre enseignement. »

§ 3. PROFESSION : ÉQUICIEN

Isabelle Claude est éducatrice spécialisée. Pendant vingt ans, elle a travaillé auprès d'enfants polyhandicapés, autistes, atteints de déficience visuelle, malmenés par la vie. « J'ai grandi grâce à eux. Et un jour, pour m'aider à les aider, j'ai eu l'idée de les amener vers mes chevaux. Il faut dire que j'ai toujours fait du cheval, et que j'ai passé toute mon enfance à observer de près deux espèces animales : les chevaux et les fourmis ! »

A. Observer les interactions avec les chevaux

Au début des années 80, on commençait à oser sortir des institutions pour personnes en situation de handicap, c'était le tout début de pratiques nouvelles qui allaient se généraliser par la suite. « Le directeur me disait qu'il ne voyait pas trop à quoi ça allait

servir, mais il m'a laissé faire. Je ne voulais absolument pas faire de l'équitation avec les enfants. Mon idée, c'était de les mettre en contact avec les chevaux et d'observer quelles interactions se mettent en place. Je laissais les chevaux en liberté et je prenais des notes, beaucoup de notes. J'essayais d'établir des passerelles entre émotions humaines et émotions animales, ce qui a abouti à un premier livre : *Le Cheval miroir de nos émotions*. »¹

1. CLAUDE, Isabelle, *Le cheval, miroir de nos émotions*, Éditions D.F.R., 2010

Isabelle Claude continue à travailler en institution pendant quelque temps mais elle sent que la vie l'appelle ailleurs. « L'activité avec les chevaux occupait l'essentiel de mon temps et de mon énergie. J'ai rejoint la Fédération Handi'Cheval, qui existait depuis les années 70 et avait mis en place un petit module de formation intitulé « Cheval Handicap ». Mon travail intéressait les bénévoles d'Handi'Cheval. C'était une époque très effervescente, des projets étaient en germe partout. Pour avancer, nous (Etienne Albert, mon co-équipier, et moi) avons créé en 1997 Equit'aide, une association loi 1901, qui me donnait un cadre pour développer et facturer des prestations. J'avais des chevaux, du terrain, de l'enthousiasme. J'ai reçu des demandes de partout, des particuliers, des institutions... tout est sorti de terre en même temps ! »

B. Un nouveau métier : équicien

Ce faisant, Isabelle Claude crée un nouveau métier auquel il faut donner un nom. « Je ne fais pas d'équithérapie. Ce mot existe depuis longtemps, il vient du monde de l'hôpital psychiatrique. Dans le cadre de prescriptions médicamenteuses ou occupationnelles faites aux malades, on les emmène faire de l'équitation. Je me situe dans une autre dimension et j'ai créé le terme d'équicien. Le travail de l'équicien se fonde sur l'idée qu'à partir d'une relation positive entre l'humain et l'animal, l'humain peut se dépasser et développer des potentialités insoupçonnées. En l'occurrence, le cheval se prête particulièrement bien à ce processus. C'est un animal que l'on n'a pas chez soi, il faut aller vers lui. Son univers sensoriel particulier ouvre sur d'infinis possibles. Bien sûr, c'est à moi, à nous équiciens, de trouver les chevaux adaptés, capables d'une certaine complicité ou empathie. Pour que la relation soit productive, le cheval ne doit pas être enfermé dans un box, il doit vivre dans des conditions adaptées à ses besoins (en groupe et dehors le plus possible), donc dans des conditions naturelles pour lui. »



© JULIA SHEPELEVA

C. Obtenir l'inscription dans la certification professionnelle

Le mot d'équicien est bien trouvé, il correspond à une pratique éprouvée. Mais de nouvelles étapes restent à franchir. *« Je voulais former les autres à ce nouveau métier. Mais pas n'importe comment. Je voulais obtenir l'inscription dans la certification professionnelle, pour que la formation soit reconnue et utilisable. Ce fut le début d'un long parcours. Mais je suis pugnace ! »*

Isabelle Claude prend contact avec la Commission Nationale de la Certification Professionnelle. *« J'avais déjà pas mal de pratique et d'expérience, cela m'a beaucoup aidée. J'ai construit pas à pas la formation, rangeant et structurant toutes les connaissances acquises au fil des années, ne conservant que ce qui me semblait utile pour l'exercice du métier. Il fallait définir avec précisions les compétences nécessaires et réfléchir au moyen de les acquérir. Le métier d'équicien est transdisciplinaire, c'est comme une marguerite : on prend des compétences à droite à gauche et on bâtit une nouvelle compétence. L'équicien doit avoir des connaissances en éthologie humaine et animale, en psycho-*

logie, en physiologie et en biologie. Il doit être apte à comprendre le fonctionnement humain comme celui de l'animal. Comme pré-requis, les candidats doivent avoir au minimum le Bac et le Galop 4, sachant que nous les amenons par la suite vers le Galop 6 sur le plat (nous utilisons cette référence des Galops parce qu'elle est bien identifiée). »

D. Formation initiale ou formation continue

Le métier d'équicien est un titre professionnel inscrit depuis 2014 au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). *« Le RNCP valide le concept et le métier, la certification et le lieu de la certification. Autrement dit, notre école en Lorraine, reconnue par l'Éducation Nationale, est la seule, en France et en Europe, qui soit habilitée à assurer la formation d'équicien. Celle-ci peut se faire en formation initiale (3 ans, avec de nombreux stages), en formation continue (2 ans) ou en VAE (Validation des acquis). »*

Nous n'acceptons pas plus de 12 élèves par groupe de formation (formation continue et formation initiale), ce qui fait 24 étudiants par an.

Ceci pour travailler dans de bonnes conditions et ne pas saturer le marché. En formation continue, nous recevons des personnes en reconversion. Les premières années, nous avons plutôt des professionnels du secteur médico-social, désireux d'enrichir leur pratique. Aujourd'hui, nous sommes aussi très sollicités par des moniteurs d'équitation qui veulent travailler autrement avec des personnes en difficulté. Tous ont en commun d'être intéressés par le cheval, d'être cavaliers ou d'avoir des chevaux chez eux... En formation initiale, nous répondons à une demande en accueillant des jeunes directement après le bac : ils manifestent une réelle vocation et n'ont aucune envie de perdre du temps avant d'entrer dans la pratique du métier d'équicien. »

Quelques dizaines d'équiciens dûment formés et diplômés sont déjà arrivés sur le marché du travail. Que font-ils ? « Certains, qui ont des chevaux chez eux, créent leur propre structure. D'autres rejoignent des établissements du secteur médico-social qui ont déjà des chevaux et ont besoin d'équiciens pour mettre en place et développer des actions de médiation animale. D'autres encore sont embauchés sur les bases de l'éducateur spécialisé, sachant que leur formation d'équicien constitue un atout supplémentaire. Nous n'avons que quelques années de recul, mais il est évident que le secteur est en pleine expansion et que la demande ne va faire qu'augmenter. »

E. Le contenu des enseignements

Objectifs :

Préparer des futurs professionnels de l'équicie à :

- ▶ Accueillir les publics en situation de handicap et ou de fragilité
- ▶ Accompagner des actions individualisées dans le champ de la médiation animale
- ▶ Réaliser des projets et évaluations
- ▶ Préparer, comprendre et assurer le bien-être des équidés
- ▶ Gérer une équipe
- ▶ Créer et gérer une structure d'équicie

Contenus :

L'enseignement est rythmé par des cours théoriques, des travaux dirigés et des travaux pratiques, la réalisation de protocoles, l'analyse et la mise en situation pédagogique, à cheval et à côté du cheval, et l'observation d'ateliers.

- ▶ Pratiques avec le cheval : les fonctions du pansement - la sécurité à cheval - les interactions avec le cheval et entre chevaux...

▶ L'accompagnement individuel : le rôle du cheval, de l'accompagnant, de l'équicien - responsabilité, sécurité, cadre - abord du cheval avec une personne à mobilité réduite, les montoirs, le matériel.

▶ Approches des pathologies : le développement de la personne - situations de déficiences, psychopathologies, handicap social, moteur, polyhandicap...

▶ Mise en situation pédagogique : les fonctions du cheval - le rôle du cheval en équicie

▶ Les bases de l'éthologie équine : mode de vie, alimentation, relations sociales du cheval - la perception et le tempérament du cheval - la relation homme/cheval

▶ Éthologie et apprentissages : éthogramme - la relation mère/poulain - élevage, apprentissages, renforcements, bien être/mal être - la locomotion et la biomécanique

▶ Communication humaine et animale : les fondements de la communication - la communication inter espèce - la dynamique de groupe, l'analyse transactionnelle, la relation d'aide

▶ Approfondissement de pathologies : psychopathologies, handicaps moteurs, déficiences sensorielles, handicap social et le cheval - le développement de la personne handicapée

▶ Accompagnement collectif et pédagogiques : méthodologie de projet - la médiation et la relation d'aide - l'adaptation pédagogique en fonction des handicaps - le concept « cheval miroir »

▶ Législation et administration : la méthodologie administrative - cadres juridiques, droits et obligations budget - étude de faisabilité

SECTION 3

LES FORMATIONS EN MÉDIATION CANINE

De nombreuses associations, locales ou nationales, proposent aux structures d'accueil de bénéficier de la présence d'un chien, « chien visiteur » ou « chien collectif ». Les caractéristiques de l'animal, comme la qualification de la personne référente peuvent ainsi être sensiblement différentes. Pour cette dernière, une formation de quelques jours seulement peut être exigée (par exemple un bénévole intervenant avec son propre animal) alors qu'une formation au long cours pourra être nécessaire (travail structuré en institution avec chien collectif). La diversité de « l'offre » existant localement dans ce domaine nécessite donc de la part de l'initiateur d'un programme de médiation animale une certaine prudence. L'association nationale Handi'Chiens, organisation pionnière de l'éducation de chiens